

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOILHAN
SESSION N°6-2022
DU 25 juillet 2022

Présidence de Thierry BONNEFOI

Etaient présents : Arickx Viviane, Darolles Jacqueline, Dutech François, Rollandin Eric, Saint-Supéry Patrick, Bacqué Françoise, Ladet Frédéric

Excusés : Bourda Isabelle, Daran Xavier

Couelles Danièle a donné procuration à Bonnefoi Thierry

Secrétaire de séance : Dutech François

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du compte rendu de séance du 20 mai 2022

- Publicité des décisions des assemblées délibérantes à partir du 1^{er} juillet 2022
- Délibération sur le droit d'option pour le changement de nomenclature comptable en M57 au 1^{er} janvier 2023
- Délibération sur le règlement budgétaire et financier
- Délibération modifiant le tableau des emplois
- Avis sur le SCOT de Gascogne

- Informations et questions diverses : médaille d'honneur aux anciens élus, installation supplémentaire de tables de pique-nique.

Début de la séance : 20H30

- Approbation du compte rendu de séance du 20 mai 2022 à l'unanimité

Publicité des décisions des assemblées délibérantes

A compter du 1^{er} juillet 2022, la liste des délibérations prises sera affichée sous 8 jours en mairie. Les délibérations seront signées par le maire et le secrétaire de séance.

Le procès-verbal sera lui publié sur le site de la commune.

Délibération sur le droit d'option changement nomenclature M57

A compter du 1er janvier 2023, changement de nomenclature comptable M57, approuvé à l'unanimité.

Délibération sur le règlement budgétaire et financier

A compter du 1^{er} janvier 2023, le règlement financier et budgétaire fixera les règles de gestion applicable à la commune pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération modifiant le tableau des emplois

Modification du tableau des emplois en vue d'augmenter la durée hebdomadaire du poste d'Agent Technique polyvalent de 14H à 18H.

Le comité technique, saisi, a émis un avis favorable.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification de la durée hebdomadaire à 18H sur ce poste, à compter du 1^{er} septembre 2022 (date de la nomination stagiaire de l'agent)

Avis sur le SCOT de Gascogne

Favorable à l'unanimité.

Informations et questions diverses

- Médailles d'honneur aux élus : Décision d'attribution de la médaille aux anciens élus qui ont accompli plusieurs mandats.
- Colonne de verre chemin d'en ballot : le SICTOM va se déplacer sur site pour émettre un avis.
- Installation d'une nouvelle table de pique-nique sur la place. Mise ne place d'un tableau électrique avec des prises à la sacristie. Réparation électrique de la salle. Passage de l'électricien le 18 aout.
- Constats d'urbanisme : Monsieur le maire avise le conseil qu'il est de plus en plus sollicité pur effectuer des constats d'urbanisme pour des vérifications de constructions..
- Organisation de la gestion de l'irrigation des fleurs pendant les congés de l'agent. Réflexion sur la possibilité de remplacer les bacs de fleurs bordant les espaces communaux par des mini haies ou des plantes de pleine terre.
- Chemin de la Bourdette : plans établis, achat des terrains validé.
- Chemin de randonnée : projet d'achat et de mise en place de signalétique.

Fin de séance 23h